

DELIBERATION N° 97/03-11 - MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, indique à l'Assemblée qu'un certain nombre de projets de travaux, de par leur montant, nécessitent une consultation ou appel d'offres.

Ces travaux concernent :

1/ travaux de voiries 1997 pour un montant estimé à 1,6 MF environ,

2/ clocher de l'Eglise pour un montant de 450 000 F environ,

3/ réfection d'un terrain de foot pour un montant de 500 000 F environ,

4/ travaux d'étanchéité et de couverture sur divers bâtiments pour un montant de 430 000 F environ,

5/ mobilier et aménagements divers pour la Bibliothèque Municipale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les consultations ou appels d'offres pour les fournitures et les travaux désignés ci-dessus,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés et avenants éventuels avec les entreprises et fournisseurs retenus,

- de prévoir les crédits correspondants au B.P. 1997.